RÉPONSE À LA QUESTION ÉCRITE 2.21/23

Vote électronique du Conseil de Ville

M. Pierre Xavier Meury, PLR et PLV

La salle du Conseil de Ville est équipée du système de vote électronique Votebox avec boitier. Ce logiciel permet effectivement d'afficher en temps réel les délibérations en cours. L'écran retenu à ce jour pour les résultats s'en tient aux « pour », « contre », « abstentions » et « non votants » ainsi qu'à la mention « adopté » ou « refusé ». L'affichage des votes par groupes politiques, non pas sous forme de diagrammes circulaires mais par des diagrammes en colonnes, est cependant possible (cf. annexe 1). Cette option a été testée en séance mais demande l'ajout d'une page qui rallonge un peu la procédure.

Pour ce qui concerne la publication des résultats des votes, Votebox permet de générer des rapports de délibérations détaillés, avec les noms (cf. annexe 2) et/ou les groupes politiques (cf. annexe 3). Ces rapports peuvent tout à fait être déposés sur le site web de la Ville pour compléter la rubrique des décisions du Conseil de Ville.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL Le vice-président : Le chancelier :

Claude Schlüchter Nicolas Guenin

Delémont, le 14 novembre 2023